

HONORAIRES TOUTES TAXES COMPRISE (TVA 20%)

(en ce non compris les débours et le trésor)

(Tarif applicable à compter du 1^{er} juillet 2024)

Article L.444-1 du Code de Commerce Annexe 4-9

Vente :

- Rédaction d'un avant contrat de vente authentique : 211.20 €
- Rédaction d'un avenant ou d'une prorogation à un avant contrat : 60 €.
- Rédaction d'une substitution dans un avant contrat : 60 €
- En vue du calcul de plus-values complexe (étude des factures, calcul, ...) : 90 € de l'heure
- Dossier sans suite (après délai de rétractation) : avant-contrat (compromis) non suivi de la signature de l'acte de vente : 180 €
- Gestion d'un séquestre demandé au moment de la signature de l'acte de vente : 180 €

Succession :

- Paiement des factures et dettes afférentes à la succession (postérieures au décès) par l'office jusqu'à la signature des actes uniquement : 15 € par facture
- Acceptation de la succession : 150 €
- Déclaration d'option : 150 €
- Convention de quasi-usufruit : 600 €
- Etablissement d'un compte de répartition avec rétablissement entre héritiers :
 - Si l'actif brut est inférieur à 10.000€ : 240 €
 - Si l'actif brut est compris entre 10.000 et 50.000€ : 420 €
 - Si l'actif brut est compris entre 50.000 et 100.000€ : 600 €
 - Si l'actif brut est supérieur à 100.000€ : 780 €
- Transmission de dossier à un confrère : 240 € de l'heure (temps passé à travailler sur le dossier)
- Inventaire : démarches diverses et temps passé avec le client : 180 €
- Renonciation à la succession : 150 € par personne

Etablissement d'un avis de valeur :

- Salbris : 96 €
- Romorantin : 150 €
- Hors Communes ci-dessus : 192 €

Testament :

- Testament authentique (Hors Etude) pour l'accompagnement du client dans sa démarche : 72 €
- Testament olographe : 77,29 €
- Testament olographe nécessitant une étude approfondie : 240 € de l'heure

Société :

- Statuts société : 1.200 €
- Mise à jour de statuts de société : 600 €
- Bail commercial : 900 €
- Renouvellement de bail commercial : 900 €
- Cession de fonds de commerce (en fonction du prix de cession) :
 - De 0 à 150.000 € : 1.800 €
 - De 150.001 € à 300.000 € : 3.600 €
 - Au-delà de 300.000 € : 6.000 €
- Dépôt de KBIS : 360 €
- Rédaction délibération de société /procès-verbal d'assemblée générale : 75 € par pièce
- Dissolution société : 900 €
- Dépôt de pièces VEFA : 180 €

Frais de copie d'acte (client) : 30 € par acte

Divers :

- Gestion des difficultés liés à l'établissement du procès-verbal de difficultés : 240 € par heure
- Dans tout dossier :
 - Rédaction d'une procuration sous seing privé : 36 € par document
 - Certification de signatures : 18 €
- Attestation : Attestation diverse (hors dossier en cours) : 42 €
- Dépôt d'un changement de régime matrimonial sans apport : 480 €

Estimation d'un bien immobilier :

Rendez-vous de conseil : gratuit

Consultation patrimoniale ou fiscale approfondie : 240 € de l'heure

